

Hôpital suisse de Paris

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

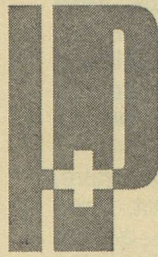
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HOPITAL SUISSE

C.C.P. : PARIS 6517-62



DE PARIS

Tél : 644-40-00

Nouvelles de l'Hôpital suisse de Paris

Ainsi qu'on le sait, l'Hôpital Suisse de Paris a ouvert ses portes aux malades le 27 avril dernier, et nombreux sont ceux de nos compatriotes de la région parisienne qui y ont reçu des soins.

Il est rappelé que l'Hôpital qui est destiné tout spécialement à la gériatrie et aux malades du vieillissement est un hôpital de médecine générale conventionné par la Sécurité sociale et qui est par conséquent ouvert à tous les assurés sociaux à quelque catégorie qu'ils appartiennent et de quelque nationalité qu'ils soient.

Chronique de la Maison Suisse de Retraite

Le 23 octobre 1970, à l'occasion de l'inauguration de notre magnifique Hôpital Suisse, le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du Département politique fédéral, a tenu à rendre visite aux pensionnaires de la Maison Suisse de Retraite. Ces deux bâtiments sont, en effet, directement voisins puisque l'Hôpital Suisse s'est édifié sur une partie du parc de la Maison de Retraite.

Monsieur le conseiller fédéral P. Graber a été reçu par quelques mots de bienvenue que M. Paul Guye a prononcés au nom de ses camarades réunis pour cette occasion dans le « Salon vert ».

Monsieur le conseiller fédéral, après avoir exprimé ses remerciements et ses meilleurs vœux pour les pensionnaires, a été conduit à travers les différents bâtiments de la Maison de Retraite. Il a visité l'infirmerie, il a

constaté l'état défectueux du bâtiment de « La Source » et a visité enfin le Pavillon Sandoz. Il était accompagné de :

MM. les Ambassadeurs Pierre Dupont et Marcel Heimo et de quelques membres du Conseil de la Maison de Retraite.

Du côté Suisse étaient présents :

M. R. Bieri, directeur de l'administration fédérale des finances à Berne; M. M. Jaccard, responsable des Suisses de l'étranger au Département politique fédéral et M. M. Ney, directeur du secrétariat des Suisses de l'étranger. Il a constaté l'ampleur des efforts financiers qui nous seraient nécessaires pour rénover notre Maison et la rendre digne de l'importance de la Colonie Suisse de Paris.

Nous voudrions rappeler, à cette occasion, que la Colonie Suisse de Paris est directement responsable de la tenue de la Maison de Retraite. Nous ne serons, en effet, dignes de recevoir des encouragements et éventuellement une aide financière de la Mère Patrie que dans la mesure où nous prendrons conscience du grave problème qui nous est posé.

Les adhésions et les dons seront reçus avec reconnaissance à la **Maison Suisse de Retraite**

14, rue Minard

92 - Issy-les-Moulineaux

Téléphone : 642-21-41

C.C.P. Paris 7.164.42

La S.H.B. a fêté son 150^e anniversaire

Le 24 octobre 1970, a été fêté le 150^e anniversaire de la Société helvétique de Bienfaisance. Une nombreuse assistance était réunie au Pavillon de « La

Chesnaye du Roi » dans le cadre du Parc Floral de Vincennes. Après les discours d'usage, elle a pu apprécier les talents variés de l'Union folklorique suisse sous la direction de M. Max Blatter de Bâle.

La Fédération des Sociétés suisses de Paris a tenu à manifester sa solidarité avec la S.H.B., sa doyenne, en envoyant une délégation de chacune de ses Sociétés munie de son drapeau.

L'importance de cette manifestation a été soulignée par la présence au sein de notre Colonie de M. le conseiller fédéral Graber, chef du Département politique fédéral venu tout exprès avec Mme Graber pour témoigner de l'intérêt que la Suisse porte aux efforts de la Société helvétique de Bienfaisance de Paris. Il était accompagné de M. Maurice Jaccard, responsable au Département politique fédéral du Service des Suisses à l'étranger et de M. Marcel Ney, directeur du secrétariat des Suisses de l'étranger. Devant un tel témoignage d'intérêt de la part de la Mère-Patrie, il est certain que de nombreux membres de notre Colonie prendront conscience de leur devoir d'entraide.

Demandez votre adhésion en adressant votre cotisation annuelle (20 francs minimum) à la

S. H. B.

21, avenue Jean Jaurès

92 - Issy-les-Moulineaux

Tél : 736-01-65

C.C.P. : PARIS 768.95

LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F

Directeur : E. BIERI

16, rue Orfila - PARIS-20^e

Tél. MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...

Décès

Au cours de l'année 1970, la Colonie suisse de Paris a perdu un membre éminent : il s'agit du docteur Henri Welti, professeur au Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris et membre de l'Académie de Chirurgie. Fils du docteur Emile Welti établi en France depuis 1894, le docteur Henri Welti, Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, a fait une brillante carrière de chirurgien, plus particulièrement dans la chirurgie du corps thyroïde où il acquit une expérience exceptionnelle. Auteur de nombreux travaux, il était d'une honnêteté scientifique rigoureuse, tirant des conclusions thérapeutiques d'une analyse objective des résultats qu'il obtenait.

Il était adoré de ses malades : fascinés par son rayonnement personnel et par sa bonté ; ces derniers, n'hésitaient pas à revenir régulièrement à ses consultations, pendant quelquefois des dizaines d'années, pour lui permettre de s'assurer des résultats à longue échéance de ses opérations.

Sa disparition est une grande perte pour la Colonie : nous prions les membres de sa famille de trouver ici l'expression de notre sincère sympathie.

Chirurgien des Hôpitaux de Paris, professeur au Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris, ancien président de l'Académie de Chirurgie, membre d'honneur de l'Académie suisse des sciences médicales.

Béziers

On nous prie d'annoncer le décès de M. Albert Buhler à Béziers, dans sa 93^e année.

Avec lui disparaît pratiquement l'ancienne société suisse de Béziers, dont il ne restait à Béziers que peu de membres.

Avis : Legs Allemandi

Mme Emile Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40.000 francs,

dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A teneur d'une note explicative, annexées à son testament, Mme Emile Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes :

1° Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion ;

2° On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans ;

3° On n'exclura pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon et la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettraient de rentrer dans le bon chemin ;

4° Il sera dressé un contrat de mariage protégeant les apports de la femme ;

5° Les dons ne seront jamais fractionnés, afin de procurer aux bénéficiaires une de ces grandes joies faisant date dans toute leur existence ;

6° La remise de l'apport aura lieu le jour du mariage, qui devra être célébré au plus tard le 31 mai de chaque année. Une médaille, portant d'un côté les armoiries de la Confédération suisse et de l'autre le nom de la jeune fille, la date du mariage et le nom et M. et Mme Allemandi, sera remise à l'intéressée à cette occasion.

Le Conseil fédéral, chargé de la gestion du capital laissé par Mme Allemandi, a chaque année à disposition, à partir du 31 mars, d'une somme d'environ 1.500 francs.

La bénéficiaire du legs est désignée par une Commission spécialement constituée à cet effet ; celle-ci examine les demandes en observant, cela va sans dire, la plus entière discrétion.

La Commission chargée de désigner la bénéficiaire du legs Allemandi est composée actuellement de :

M. F. Lampart, Président, 1 bd Davout, Paris-20^e.

M. A. Beyeler, 29, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris-8^e.

Toutes les demandes doivent être adressées exclusivement à l'un de MM. les Membres de la Commission.

Hommage à Arthur Honegger

Il y a quinze ans qu'Arthur Honegger est mort, mais son œuvre paraît susciter dans le public une admiration et même un enthousiasme grandissants. C'est du moins l'impression que laisse le beau concert que la chorale de Pentemont a donné le 6 novembre dernier en hommage à ce grand compositeur suisse.

Mme Honegger et son fils assistaient à cette soirée qui était placée sous le haut patronage de notre Ambassadeur, Monsieur Pierre Dupont. Le temple de Pentemont, rue de Grenelle,

HERMES

présente :

La Machine Comptable

HERMES C-3

- Machine Comptable Suisse Alpha-Numérique
- Ecriture Rapide
- Calcul Silencieux
- Alignement Décimal Automatique
- Contrôle à zéro
- Répétition Automatique
- Capacité des Compteurs 11/11

Connaissez-vous la nouvelle
Facturière F-3
à Contrôle Electronique ?
Documentation et
Démonstration

HERMES - PAILLARD S.A.

2, pl. du Théâtre-Français
PARIS-1^{er} - Tél. RIC. 31-56

débordait d'un public fervent, très attentif et comptant beaucoup de jeunes gens.

Rien n'est plus émouvant qu'« Une Cantate de Noël » où, dans le long désespoir de l'humanité, éclate la joie de la Nativité chantée par toutes les Nations dont les cantiques se mêlent et s'imbriquent dans un multicolore édifice musical. Pour interpréter cette partition difficile, il fallait un instrument aussi précis que puissant. C'est ce qu'Eddy Oelschläger avait devant lui : une chorale nombreuse, en grande forme et très au point, un chœur d'enfants bien réglé, un excellent orchestre et un baryton admirable (Raymond Loubignac).

Mme Violette Ley-Lepetit interpréta ensuite, avec tout le talent qu'on lui connaît, une Fugue pour orgue qu'Honegger composa en 1917 dans un style relativement classique.

Puis vint « Nicolas de Flue », cette brillante fresque où Honegger a peint, en couleurs sombres ou violentes, la vie de Nicolas et les heurts et malheurs des guerres de Bourgogne. Il est difficile de dire assez de bien du poème de Denis de Rougemont, lyrique et tragique tour à tour, et toujours magnifiquement sobre et percutant. Bernard Diény sut fort bien le faire valoir, sur un ton un peu grave mais parfaitement inspiré. Là encore, le charmant chœur d'enfants, le « petit chœur » d'une surprenante homogénéité, la chorale chantant ou imitant les bruits de la foule avec autant de passion que de discipline, l'orchestre donnant une image particulièrement vivante des divers épisodes, bref, tout l'ensemble, sous la direction vigoureuse et sensible d'Eddy Oelschläger, fut mené brillamment à un évident succès.

Et pour nous « Confédérés », comment ne pas remercier Eddy Oelschläger et la chorale de Pentemont pour la joie que nous avons ressentie en écoutant, quasi religieusement, cette

musique d'Honegger. Car, à un intense plaisir musical, s'est ajoutée l'émotion de retrouver quelque chose de la fraîche candeur des chants de nos écoles et le souffle montagnard de l'histoire des Cantons suisses.

E.D.



A nouvelle année, nouveau président

La Fédération des sociétés suisses de Paris a tenu son assemblée extraordinaire le 3 décembre à l'hôtel du Grand Pavillon. Assemblée extraordinaire car il s'agissait de nommer un nouveau président, le mandat de M. R. Vaucher étant arrivé à expiration. A l'unanimité, M. R. de Planta fut élu nouveau président.

M. R. Vaucher brossa en quelques pages l'activité de la Fédération pendant l'année 1971 qui fut riche en événements et dont notre revue a déjà largement rendu compte. Ce n'est pas sans émotion qu'il passa le flambeau au nouveau président. Pour lui, c'était une page de sa vie si riche en événements qui venait de se tourner.

Puis notre consul, M. M. Guélat, présenta à l'assemblée générale M de Planta.

Lors de l'Assemblée générale du 4 mai 1970, il a été décidé que quelques sondages seraient faits en vue de trouver un successeur à M. Robert Vaucher.

A sa demande expresse et de plusieurs d'entre vous, j'ai donc consulté quelques personnes pour connaître des avis et écouter éventuellement des conseils. Ainsi qu'en fait allusion le dernier procès-verbal, il convenait de procéder à des sondages parmi nos membres associés ; l'article 15 des statuts de la Fédération nous y autorisent expressément. Je crois qu'il est bon de relever ici pour la vérité historique :

1) qu'il n'y avait aucun candidat parmi les membres actifs, 2) que la décision de notre ami, M. Robert Vaucher, de remettre son mandat de président, avait un caractère irrévocable.

Il fallait, en effet, qu'il n'y ait aucun doute possible sur ces deux points. Consulté personnellement à plusieurs reprises, M. Vaucher m'en a donné toute assurance.

Dès les premiers contacts, les premières manœuvres d'approche dirais-je, un nom, le même nom, a été prononcé : celui de M. de Planta que je salue très cordialement ici ce soir parmi les membres présents à cette Assemblée générale extraordinaire.

M. de Planta est originaire du canton des Grisons ; c'est déjà une référence... C'est également un Suisse de l'étranger, ceci pour avoir passé une partie de sa jeunesse en Egypte, à Alexandrie plus précisément.

Il est licencié en droit de l'Université de Genève. Ses séjours d'études en Suisse lui ont valu de fortes sympathies également dans le domaine militaire : Officier de notre Armée, il est habitué à prendre des décisions et des initiatives. Est-il besoin de préciser qu'il est régulièrement immatriculé à l'Ambassade de Suisse à Paris.

Il est né 40 ans après M. Vaucher, et comme tous les deux sont encore jeunes, la présidence de la Fédération des Sociétés suisses de Paris ne pourrait donc que profiter de cette sève montante. Attaché à la direction générale du Crédit commercial

de France, établissement bancaire d'origine suisse, il est chargé, entre autres, de maintenir et de développer les contacts avec les maisons suisses en France ; n'est-il pas l'homme qui pourrait faire bénéficier notre Fédération de ses expériences professionnelles.

Enfin, qui ne connaît pas ici Mme de Planta, sympathique épouse de ce candidat à la présidence de notre Fédération, candidat qui, avec une gentillesse aussi naturelle que spontanée, a bien voulu répondre affirmativement à notre demande, candidat que j'ai le plaisir et aussi l'honneur de soumettre à votre décision.

M. H. de Ziegler, représentant notre ambassadeur, assura le nouveau président de l'appui total de l'ambassade dans sa nouvelle activité.

Un repas auquel s'étaient jointes les épouses des présidents devait clôturer cette soirée. Il y eut peu de discours, celui de M. Guélat.

« C'est encore à la demande de plusieurs d'entre vous que je prends la parole devant un auditoire non seulement renforcé, mais enrichi, embelli. Sommes-nous comblés ? Non, car s'il m'est agréable et facile de saluer ici le nouveau président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, M. de Planta, il n'est pas aisé de faire face à l'honneur qui m'échoit de témoigner notre gratitude et notre reconnaissance à une personnalité aussi riche que celle de M. Robert Vaucher.

Tout d'abord, permettez-moi, M. de Planta, de vous apporter ici les souhaits de bienvenue et les vœux de succès que formulent, à votre intention, Monsieur l'Ambassadeur Pierre Dupont et ses collaborateurs. Le concours de l'Ambassade vous est tout acquis, vous le savez. Je puis vous assurer, quant à moi, que je m'emploierai à vous accorder tout le soutien que vous désirerez. Les qualités que nous nous sommes plus à déceler en vous ont été unanimement ap-

préciées, si bien qu'à la suite d'une brillante élection, elles sont venues sceller en votre personne, l'amitié et l'espoir que la Fédération place en vous. Bien sûr, cette jeune Fédération est sensible au charme dispensé par Mme de Planta, à qui je suis heureux, ce soir, de présenter mes hommages très respectueux. Nous souhaitons tous la voir souvent parmi nous.

J'arriverai maintenant à M. Robert Vaucher, fraîchement élu président d'honneur de la Fédération des Sociétés suisses de Paris. D'emblée, et ainsi que j'en ai déjà fait allusion, j'éprouve un vertige à l'idée que mon exposé sera beaucoup trop bref pour un homme aussi dynamique, aussi entreprenant. Je plaide, cher ami, votre indulgence devant la pauvreté de mon verbe. Il me faudrait des mois de travail pour vous cerner et conter votre vie.

Pour faire l'addition des kilomètres que vous avez parcourus, peut-être à bicyclette, que sais-je, mais en tout cas à cheval, en chemin de fer, en bateau et en avion, pour dresser une liste des capitales visitées, anciennes et modernes, pour faire le total des mots et dépêches envoyés, seul un ordinateur suffirait à la tâche.

M'étant rendu à son domicile pour tresser le canevas du message que vous m'avez demandé. Mesdames et Messieurs, de lui adresser ce soir, je ne vous cacherai pas, qu'après un entretien de trois heures, avec M. Vaucher, je n'en étais qu'à ses 20 ans. Il fallait abréger, il fallait couper et c'est vraiment regrettable car sa vie est fascinante.

En qualité de journaliste itinérant que vous avez été et que vous êtes toujours, vous ajoutez à cette profession un goût des voyages aventureux de ceux, cependant, qui toujours se soldent de façon heureuse. On dirait, en effet, que le hasard vous appelait, que la chance vous tenait fidèlement com-

pagnie, tandis que vos muses, elles aussi, venaient au rendez-vous. Comment, Mesdames et Messieurs, suivre ce météore qui passe et qui brille, tantôt sur les bords du Danube, de la Vistule, de la Volga, tantôt sur le Bosphore, les Dardanelles, le Nil, mais aussi, et quand même, sur la Seine et sur le lac de Neuchâtel.

Très tôt, M. Robert Vaucher accède à cette classe tant enviée de journalistes polyvalents : correspondant de guerre, mais aussi correspondant touristique, il fréquente plusieurs gouvernements, quand il n'y est pas invité. Cette activité lui vaudra d'appartenir rapidement à la presse économique, politique, voire mondaine, et pourquoi ne pas le mentionner, à la presse gastronomique.

Il arrive toujours au bon moment, analyse rapidement les faits et, malgré les hostilités, sait toujours s'arranger pour faire passer ses nouvelles. S'il est en somme partout à l'aise, grâce à son intelligence, son habileté, il est aussi vrai qu'il porte bien son abondante moustache, parfaitement soignée, et qu'il pratique admirablement l'art du baisemain ; tout cela naturellement lui ouvre les portes de maintes Cours d'Europe. Mais ce sera pour mieux informer, mieux renseigner ses lecteurs. Tel a toujours été son souci premier.

Parcourant — car l'on ne peut hélas tout lire en si peu de temps — les impressionnantes collections de reportages et d'articles publiés par ou sur M. Vaucher, l'on y trouve toujours comme un écho de chez nous. Il y a bien par-ci par-là une petite note neuchâteloise, mais ne pratiquons-nous pas tous, ce fameux chauvinisme cantonal, ne serait-ce que pour égratigner la commune quand ce n'est pas la Confédération !

Robert Vaucher a constamment cherché le contact avec les Suisses domiciliés à l'étranger. A la Garde pontificale à Rome, comme dans les Cours royales

de Stockholm et du Caire, chez le Roi Constantin 1^{er}, puis Alexandre, chez le Roi Pierre 1^{er} de Serbie, comme à Moscou, à La Haye, notre ami travaille, fait connaître la Suisse, et continue à servir son pays. A Constantinople, où la Confédération n'avait pas de représentant, les Suisses de cette région étaient alors protégés par nos amis français, il est aux côtés de l'Ambassadeur de France, avec un groupe de Suisses, quand à minuit, le 31 décembre 1909, les canons de Pierre Loti, commandant d'un bateau français, annoncent l'An nouveau.

Il est avec la colonie suisse de Rome, membre de la Société suisse de chant, quand il obtient la dernière communication par téléphone avec Paris et la Suisse, le 31 juillet 1914. C'est la guerre, il est appelé sous les drapeaux.

Après quelques jours de prison militaire en Suisse (il avait fêté trop bruyamment sa démobilisation), il part pour Athènes où il célèbre notre Fête Nationale le 1^{er} août 1916. On le retrouve, toujours parmi des Suisses, dans les Balkans, en Espagne, en Rhénanie, à la Conférence de Lausanne, en 1922, pour la paix au Moyen-Orient. Plus tard, il sera au Caire, en compagnie du Roi Farouk, à l'inauguration d'un jeu de quilles suisse, avec nos compatriotes de l'endroit.

C'est le jour de ma naissance qu'il prendra domicile à Paris ! Cependant, malgré ses nombreux déplacements, son activité débordante, il trouve quand même le temps d'accepter une invitation à un bal donné au Club de la Femme moderne. Il y fait connaissance d'une délicieuse personne qui, comme lui, s'ennuie à cette soirée. D'un commun accord, ils partent continuer le bal au Pré Catelan, puis à Montmartre. C'est le coup de foudre et aussi la décision. En un mois tout est réglé : autorisations, fiançailles et mariage. C'était en 1931. Trop tôt, en 1952, Robert Vaucher perd son épouse que plusieurs

d'entre vous ont eu le privilège de connaître. Nous ne saurions oublier sa mémoire.

Et, voici M. Vaucher, en 1966, président du Comité central des présidents des Sociétés suisses de Paris. Lors de la fondation de notre Fédération, à laquelle il a travaillé activement, il est élu à l'unanimité des voix président de cette organisation faitière ; il la porte sur les fonts baptismaux, la guide dans ses premiers pas, la défend, lui forge un caractère, et la marque de sa personnalité.

Responsable d'un véritable patrimoine, M. Vaucher a demandé de le passer intact à une force jeune. C'est un patriarche qui a parlé ; la Fédération ne peut que donner suite à son désir. Mais elle ne pouvait le faire sans venir vous dire, Monsieur le président, sa dette de reconnaissance, une dette très grande.

Faites-lui le plaisir d'en prendre un bien faible acompte en acceptant cette petite attention qu'elle est heureuse de vous remettre, au nom de tous ceux qui, de tout leur cœur, se sont unis pour vous dire : « Merci, Monsieur le président ! »

Et du nouveau président qui devait dire en peu de mots, combien il était sensible à la confiance qu'on lui témoignait et qu'il souhaitait mériter.

« En comptant sur votre appui, j'affirme que j'essayerai d'animer la Fédération des sociétés suisses de Paris en suivant les buts exprimés dans les statuts : semer les liens entre les mem-

bres, renforcer l'attachement à la Mère Patrie, organiser les manifestations suisses d'intérêt général, étudier et défendre les intérêts de la communauté suisse de Paris, entre autres les problèmes communs à tous les présidents : recrutement, finances (récoltes de fonds), attachement de la jeunesse, faire connaître les idéaux et la philosophie de chacun à ses compatriotes. Faire un effort particulier pour la Maison Suisse de Retraite... »

Il devait ajouter : « Sachez que je serai toujours perméable aux suggestions, remarques et désirs que vous voudrez formuler, communications qui me permettront de toujours mieux comprendre, et j'espère, de remplir ma mission. »

Spirituellement, notre nouveau président quadragénaire exprima ses remerciements au président sortant, octogénaire.

A l'unanimité, M. R. Vaucher fut alors nommé président d'honneur de la Fédération des sociétés suisses de Paris.

Camps de ski 1970-1971

Comme chaque année, le Service des Jeunes du secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H. organise deux camps de ski pour les jeunes Suisses et Suissesses âgés de 16 à 25 ans, résidant hors du pays. Les jeunes déjà familiarisés avec ces camps pourront retrouver avec joie les sites connus de Marmorera et de Riederalp, ou découvrir celui de Melchsee-Frutt. Les participants seront répartis en différentes classes de ski allant des débutants aux skieurs expérimentés, afin que chacun se retrouve dans le groupe le mieux adapté à ses possibilités. Si ces camps sont axés essentiellement sur la détente par le sport, on ne saurait oublier l'un des attraits primordiaux de la vie en montagne, à savoir la joie de se réunir dans un chalet et les soirées récréatives ont toujours remporté le plus vif succès, grâce à l'ambiance chaleureuse et amicale que

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél : 967-70-13

2 bis, rue de l'Oasis
92 - Puteaux

Tél : (LON) 506-13-37

chacun contribue à créer. Si le prix du skilift est à la charge des participants, l'organisation met à la disposition de tous, les équipements de ski. Des réductions de prix pourront en outre être accordés, si la demande d'inscription est accompagnée d'une confirmation du consulat.

Les caractéristiques de ces camps organisés cette année, sont les suivantes :

Camp n° 2

Riederalp
8-19 mars 1971
10 jours entiers
Chalet « Lueg ins Land »
Altitude : 1.950 m
Canton du Valais
30 places
Prix : 130 FS
Pour les personnes qui travaillent.
Inscriptions jusqu'au 10 février.

Camp n° 3

Melchsee-Frutt
29 mars-8 avril 1971
9 jours entiers
Maison de ski « Bergfrieden »
Altitude : 1.950 m
Canton d'Obwald
40 places
Prix : 120 FS
(Pâques : 11 avril)
Inscriptions jusqu'au 10 février.
Pour tous renseignements complémentaires et demande d'inscription, s'adresser à M. Bossard Willy, 166 av. de Verdun, Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 642-91-09.

Libéralisation de la réglementation française des changes

Depuis le 4 août 1970, les personnes résidant en France n'ont plus à se procurer un carnet de change pour obtenir des devises leur permettant de séjourner à l'étranger. Voici l'essentiel de la nouvelle réglementation intéressant les particuliers:

— allocation en devises, d'un montant maximum de 1.500 francs par voyage, dans la limite de deux voyages par an, sur présentation de la carte d'identité (750 francs

par enfant de moins de dix ans) ;

- possibilité d'exporter 500 francs en billets français à chaque voyage ;
- pour les voyages d'affaires, allocation spéciale en devises d'un montant journalier égal au plus à la contreva-leur de 400 francs avec maximum global de 4.000 francs par voyage ;
- possibilité de transférer sans justification, par voie bancaire ou postale, toute somme ne dépassant pas 300 francs ;
- les importations en France de billets de banque français sont libres ; au-delà de la contreva-leur de 100 francs, les billets de banque étrangers doivent être échan-gés.

Verdict au procès Buehrle: Les étudiants suisses de Paris réclament l'ouverture d'un nouveau procès

(A.T.S.) Les résidents de la Fondation suisse de la cité universitaire de Paris ont publié un communiqué à l'issue du procès Buehrle, dans lequel ils déclarent que la Cour pénale fédérale vient de rendre un verdict de parfaite indulgence. « Cette parodie de procès permet à la bonne conscience suisse de retrouver sa virginité » déclarent les étudiants suisses de Paris.

Selon le communiqué, après ce verdict, « Nos industries d'armements, avec le soutien du Gouvernement suisse bien entendu, poursuivront encore plus discrètement leurs livraisons d'armées et continueront avec des appuis encore plus camouflés à fournir les arsenaux du Vietnam, du Moyen-Orient et d'Afrique du Sud. »

Les résidents de la Fondation suisse « protestent contre ce verdict scandaleux et demandent l'ouverture d'un nouveau procès où les véritables responsables seront démasqués. Ils

se déclarent totalement solidaires de M. Jean-Baptiste Maurox qui, à son septième jour de grève de la faim, décide de poursuivre son acte de protestation ».

Chauvinisme

Un Américain est un monsieur qui, après avoir vu un film français, rentre chez lui dans une voiture allemande, retire son complet exécuté à Hong Kong et ses chaussures italiennes, revêt sa robe de chambre anglaise et ses mules mexicaines, boit son café du Brésil dans de la porcelaine hollandaise, installé dans un mobilier danois. C'est alors qu'il va prendre son stylo japonais pour s'adresser, sur du papier canadien, à son député afin que celui-ci intervienne énergiquement au sujet de tout cet or qui quitte le pays !

